

Paroles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-706246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Montfaucon qu'on aperçoit dans un bouquet d'arbres. A l'entrée du village, des mères américaines, venues en pèlerinage nous font de gentils signes d'amitié. Elles portent toutes sur la poitrine un ruban aux couleurs franco-américaines. Avec un vif intérêt nous apercevons l'une d'entre elles, se baisser et choisir avec soin parmi les décombres, une petite pierre qu'elle range soigneusement dans sa sacoche. Cette relique, elle l'emportera aux Etats-Unis, car pour elle, c'est l'image de son fils qui repose en terre étrangère.

Petites mères de tous les pays, nul ne sait comme vous, aimer et ne jamais oublier.

Dans les ruines de l'église nous admirons un des plus fameux observatoires allemand de tout le front. Le Kronprinz qui avait établi son Q. G. ici pouvait voir dans le lointain, ses divisions s'élançant à l'assaut des positions françaises.

L'endroit paraît avoir été puissamment fortifié ainsi qu'en témoignent de nombreux abris construits en béton.

Le grand cimetière de Romagne-sous-Montfaucon se trouve plus loin. En apercevant cette immense nécropole, le cœur se sent saisi et attiré par l'étrange beauté qui s'en dégage. On songe avec mélancolie aux vers écrits par Victor Hugo, toujours vrais, malgré les ans:

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,

Ont droit qu'à leur tombeau, la foule vienne et prie.

Aussi loin que le regard s'étend, il ne rencontre que des croix, des croix d'une blancheur éblouissante. L'homme se découvre pieusement et des larmes d'attendrissement montent aux yeux des plus sensibles. A l'entrée, un immense parterre de fleurs d'une finesse exquise. A droite de petites allées recouvertes d'un fin gravier, mènent à l'habitation des gardiens, deux officiers. Nous en voyons un, en uniforme kaki, se promener parmi les tombes. Sur le flanc de la colline s'étendent les croix en marbre

blanc. Toutes portent le nom et l'incorporation du soldat. Les tombes sont recouvertes d'un frais gazon qu'on a soin de ne laisser point pousser.

Les Américains ne ménagent pas leur peine et leur argent pour entretenir la sépulture de leurs morts.

Dans ce vaste enclos, un des plus impressionnant qui existe, ils avaient rassemblé au lendemain de la guerre 25,000 tombes. Depuis, un grand nombre de corps ont été transportés aux Etats-Unis. Néanmoins 14,000 soldats, jeunes gens de 20 à 30 ans reposent encore là.

Les terres les plus meurtries finiront par redevenir arables, mais les cimetières subsisteront longtemps encore pour rappeler la vraie image de la guerre.

En Argonne, dans le Bois de la Grurie, nous faisons une courte visite aux abris édifiés, en pleine forêt, par les Allemands. De frêles habitations en ciment, construites sous terre qui servaient de résidence à des officiers supérieurs. Une salle à manger d'où part un profond sous-terrain. Avec quelque ironie on parcourt le podium, dressé en plein air, recevant les musiciens pendant le goûter de messieurs les officiers; les douches pour les ablutions matinales. Des boyaux de tranchées partent de là dans toutes les directions.

On appelle ces constructions, abris dit du Kronprinz; il est donc fort probable que ce dernier y a séjourné.

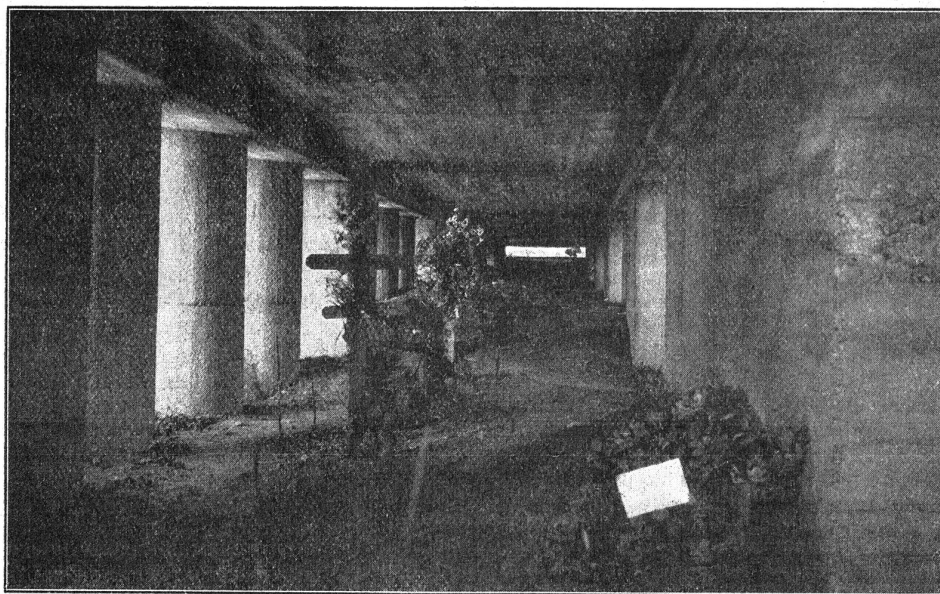
Nous regagnons Verdun car la nuit va venir. A l'horizon le soleil se couche dans des nuages de pourpre et d'or. Puis bientôt une dernière teinte d'opale, seule subsiste encore. La brise du soir se lève âcre et froide en faisant frissonner les arbres qui bordent la route. Chacun songe pour soi, mais toutes les pensées suivent le même cours, car la visite des champs de bataille et des cimetières de la guerre ne peut s'oublier.

Albert Haller.

Thiaumont.

près Douaumont.

La Tranchée des Baïonnettes vue intérieure. Ce Monument, dû à la générosité de M. C. F. Rand citoyen des Etats-Unis, est dédié à la mémoire des soldats français ensevelis là, debout, le fusil en mains.



Paroles.

Le culte de la patrie.

Ce culte ne saurait consister dans un amour contemplatif. C'est par nos actes que nous lui donnerons sa vraie signification. Nous resterons ainsi dignes du patrimoine que nos pères nous ont légué. Nous voulons conserver à la Suisse la paix et l'indépendance. Ardemment désireux que le jour vienne où elles seront maintenues

par le droit, nous sommes décidés, en attendant, à faire les sacrifices nécessaires pour sauvegarder notre sécurité. L'armée, à laquelle vous venez précisément, chers concitoyens vaudois, de témoigner votre admiration et votre attachement, doit continuer à nous assurer les bienfaits de la paix.

Nous défendons nos institutions contre les inconscients — très peu nombreux mais remuants — qui pré-

chent le bouleversement et nous donneraient, s'ils triomphaient, l'enfer au lieu du paradis qu'ils promettent. Un grand empire ne nous en offre-t-il pas l'exemple terrifiant? Le peuple suisse en a assez de certains agissements et approuvera les mesures énergiques que pourront prendre les autorités.

Nous avons une parfaite compréhension pour les tâches que les temps nouveaux et les nouvelles conceptions imposent à l'Etat. Nous sommes prêts à développer les institutions de notre pays et à créer des œuvres des solidarités. Mais c'est sur le travail et l'intelligence du peuple, associés au sentiment de responsabilité qui doit animer tout citoyen d'une démocratie, que repose réellement le bonheur du pays. Ce sont ces vertus qui font progresser un peuple et qui confèrent à notre patrie la force morale nécessaire pour aborder les grands problèmes du temps présent et préparer un avenir de félicité et de paix.

(Conseiller fédéral Schulthess
au comptoir suisse de Lausanne.)

Visages.

Sprecher von Bernegg.

La dernière fois que je vis se profiter sa haute silhouette anguleuse parmi quelques commandants d'unités d'armée, ce fut en 1917 à Saint-Imier, au camp d'instruction de la 1re division : c'était l'époque où l'on poussait à fond l'étude de la gymnastique Hébert. Dans le grand cirque d'herbe parsemé de sapins où nos soldats montaient et descendaient comme des singes, nos sous-officiers de landwehr, devenus souples et demeurés résistants, faisaient des prouesses que contemplait un brillant état-major. Soudain, les exercices de gymnastique terminés, ils entonnèrent d'une voix de stentor... la Madelon ! Le colonel Bornand éclata de rire ; mais quelle allait être la réaction de l'austère colonel Sprecher von Bernegg ? — Je vis se dessiner — à peine — un léger sourire au coin de ses lèvres, et il resta silencieux....

N'est-il pas prématuré de tenter aujourd'hui déjà d'écrire une biographie de l'ancien chef de l'état-major général ? L'époque des discussions passionnées sur l'« affaire des colonels » est si récente qu'il est presque impossible à ceux qui l'ont vécue de ne pas prendre position avec ferveur dans un camp ou dans l'autre : fatalement, un livre consacré actuellement au colonel Sprecher sera ou un panégyrique ou un réquisitoire. Le volume que nous avons sous les yeux doit être placé dans la première catégorie¹⁾.

Nous ne songeons au reste pas à faire un grief à l'auteur d'avoir décrit con amore la vie de son héros, dont la physionomie caractéristique nous a été si bien conservée sur la médaille de A. Heer : c'était véritablement une personnalité originale et attachante, dont toute l'existence fut consacrée au devoir.

M. Hartmann consacre la première partie de son ouvrage à l'histoire de la famille Sprecher, famille de libres paysans qui déjà au XIVe siècle jouait un rôle utile, longtemps avant d'être, en 1582, anoblie par le roi de France Henri III. Famille de magistrats, d'historiens, de guerriers qui au XVIIIe siècle fut au service de la Hollande et au XIXe revint s'établir aux Grisons.

Puis c'est le récit détaillé de la vie du jeune Théophile, de ses séjours à Lausanne et à Bâle, de 12 à 17 ans — influence profonde exercée sur lui par le pasteur Ecklin — puis à Sassuolo et à Leipzig, où il étudia les sciences naturelles, enfin de son retour à Maienfeld, de son mariage avec Mlle Bavier qui devait lui être enlevée

¹⁾ Theophil Sprecher von Bernegg, Generalstabschef, Versuch einer Biographie von H. Hartmann. Coire. F. Schuler, édit.

par la mort au bout de trois années, de son remariage, treize ans plus tard, avec une cousine de sa première femme, de la belle vie de famille qu'il vécut, entouré de ses enfants, jusqu'à sa mort en 1927, à l'âge de 77 ans.

M. Hartmann étudie, en Sprecher, l'homme, le protestant, l'homme politique, l'officier. L'homme qui fut pour ses siens un être adoré, et qui sut toujours aux heures graves assumer toutes ses responsabilités ; le chrétien, profondément attaché à la confession protestante, mais tolérant pour la minorité catholique, et définissant ainsi les tâches respectives de l'Eglise et de l'Etat : « Leur rôle n'est pas le même ; l'Eglise formule les vérités morales éternelles de l'Evangile dans le sens de la liberté, l'Etat édicte des lois afin de garantir son existence. Qui songerait à transcrire dans la législation le sermon sur la montagne ? Ce serait diminuer sa valeur et lui enlever le meilleur de sa force. C'est pourquoi le pasteur ne doit pas tracer la voie à la législation de l'Etat : il s'occupe de choses dont la durée est plus grande que celle de la loi. »

L'homme politique : Sprecher fut syndic de sa commune, député au Grand Conseil grison, collaborateur au « Bündner Tagblatt », mais ne réussit pas à franchir le seuil du Conseil national. Conservateur modéré, il ne fut pas sans influence sur la politique de son canton. Mais sa véritable vocation fut la vocation militaire. Inutile de rappeler ici sa brillante carrière dans l'armée fédérale dont nous avons souvent eu à parler, et dont le couronnement, après le commandement de la 8e division et du 4e corps d'armée, fut la direction de l'état major général de 1905 à 1919, la loyale collaboration (malgré de sérieuses divergences d'idées et différences de tempéraments) avec le général Wille pendant la longue période du service actif.

En faisant revivre la personnalité si attachante du colonel Sprecher von Bernegg, M. B. Hartmann a fait œuvre nationale et patriotique.

J. M.

(« Journal de Genève ».)

Neuchâtel. Cinquantenaire 1881—1931.

L'année 1931 sera une année de souvenirs heureux pour les membres de notre chère section de Neuchâtel de l'A.S.S.O.

Il y aura cinquante ans en effet que quelques sous-officiers de la ville et des environs décidèrent de créer une société de sous-officiers et de se rattacher à la Société fédérale. Je ne voudrais pas empiéter sur le texte de la plaquette qui sera éditée à l'occasion des festivités organisées pour commémorer ce joyeux et patriotique anniversaire, mais il me sera bien permis d'esquisser en quelques lignes en quoi consisteront les diverses cérémonies qui s'échelonneront au cours de l'année 1931 et qui marqueront ainsi d'une pierre blanche le cinquantième anniversaire de notre chère société.

Tout d'abord, le 31 janvier prochain, séance solennelle, avec la participation des autorités cantonales et communales, du Comité central, du Comité cantonal et de nombreux invités, séance solennelle dans la salle du Grand Conseil, séance à laquelle tous les sous-officiers et membres de la Section de Tir seront cordialement invités.

Au cours de cette manifestation seront prononcés tous les discours que comporte un anniversaire aussi important, ceci afin que le bal militaire qui aura lieu le même soir, à la Rotonde, puisse commencer le plus tôt possible pour le plus grand plaisir des gentes dames et demoiselles qui nous feront l'honneur de se joindre à nous pour fêter dignement les 50 ans d'existence de la société qui nous tient tant à cœur.

Le temps des ris et des danses étant révolu, votre Comité d'organisation a suggéré à la Société de se char-